



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du lundi 05 Octobre 2015**

**Présents :** Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT,

**Excusés :**

**Absent :** Gerhard SCHNEIBEL,

**Secrétaire de séance :** Franck DEVELAY

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

#### **1. Convention avec le SDIS 71**

Denis Monterrat, notre secrétaire de mairie, est pompier volontaire au centre de secours de Saint Bonnet de Joux. Il a exprimé le souhait de pouvoir intervenir avec le centre de secours de Salornay sur Guye lorsque celui-ci est en intervention à Bonnay. Pour ce faire, le maire doit donner son accord et une convention doit être signée avec le centre de Salornay sur Guye pour permettre sa disponibilité pendant son temps de travail en mairie de Bonnay. Dans ce cas là, c'est la mairie qui perçoit l'indemnisation en lieu et place du pompier volontaire.

Décision non soumise à vote, à prendre par le Maire.

Après consultation du conseil, celui-ci se prononce favorablement à l'unanimité.

#### **1. Modification des statuts de la Communauté de Communes**

L'an dernier, le SDIS (pompiers) était devenu une compétence communale. La loi NOTRe récemment promulguée redonne la compétence aux Communautés de Communes.

Délibération prise à l'unanimité pour transfert des compétences.

#### **1. Avancement du projet de lotissement**

Réunion Jeudi 08/10 à 09h30, avec l'ATD et le CAUE, qui sont les organismes qui nous aident dans la réflexion

de ce projet.

Il devient indispensable que les travaux de l'ATD et du CAUE soient clairement exposés à l'ensemble du conseil. Date et horaire sont à définir en fonction des disponibilités des différents intervenants.

## **1. Location salle communale : modification des conditions de location**

### **Quelques points de détails :**

Emmanuelle Denis supplée à Agnès Catoire quand les locataires souhaitent prendre possession de la salle le vendredi après-midi après la cantine. Il est donc nécessaire de fournir la clé du placard « mairie » à Emmanuelle.

La liste de la vaisselle du foyer n'est pas à jour, le foyer doit en faire l'inventaire.

Le chèque de caution donné par les locataires à la réservation devra être conservé en Mairie et non joint au dossier de location.

### **Tarifs de location :**

Le remplacement du chauffage électrique par le chauffage au gaz nous conduit à prendre de nouvelles dispositions.

- Proposition est faite d'inclure un forfait couvrant la consommation électrique, dans le prix de base de la location

Habitants de Bonnay : 80€ au lieu de 70€ actuellement

Hors commune : 170€ au lieu de 160€

Chauffage non compris

Proposition adoptée à l'unanimité.

Cette année, il est décidé, afin d'établir un suivi de consommations, de relever le compteur gaz :

Par les cantinières, le lundi matin et le vendredi, au début et à la fin de chaque location

L'étude d'une année de consommation permettra la mise en place d'un forfait à terme.

Propreté de la salle :

Un cahier est mis à disposition de la cantine pour, s'il y a lieu, signaler des anomalies.

Emmanuelle Denis ne souhaite plus faire le ménage avant la cantine, si ce dernier s'avère nécessaire.

Il est décidé, que tous les semestres une société externe interviendra pour le « gros ménage » (vitres...)

## **1. Comptes rendus réunions diverses**

### **Communauté de Communes**

Information faite sur l'avenir de l'intercommunalité et sur les positions prises clairement par certaines communes de notre COMCOM. Le Préfet présentera son projet de carte le 12 octobre 2015.

### **SIVOS RPI Jean Tardieu**

Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir à l'avenir de l'école en 2016, suite au départ de Bissy et Chapaize.

### **Commission bâtiment**

**Mairie de Bonnay, 71460**

*Heures d'ouverture : mardi de 8h00 à 12h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00*

Les travaux de mise aux normes des sanitaires de la salle sont programmés pendant 3 semaines du 19/10 au 06/11. La semaine de la rentrée, seront mis en place des toilettes mobiles louées.

Un devis, concernant la fourniture et la pose de la plateforme élévatrice a été établi par la société ARATAL pour un montant de 13 578 € TTC.

Jean-Yves Perrin s'occupe de la rénovation des murs des toilettes de la petite salle. (toile de verre et peinture)  
Agnès Catoire contacte le plombier pour les radiateurs de la petite salle.

L'entreprise RIGAUD, a commencé la semaine dernière, les travaux de la rampe permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'église.

Cabane des jonquilles : le foyer a matérialisé l'emplacement des travaux à réaliser. Les devis de fourniture pour les matériaux sont en cours de réalisation.

Pour information, est présenté le bilan financier, à date, des travaux réalisés ou en cours sur les bâtiments. Les subventions couvrent 50% de l'investissement total.

### Commission communication

Christiane Marson a exprimé le souhait de quitter la commission.

La Gazette d'automne vient de paraître.

### Commission voirie

EUROVIA est retenu pour les travaux du carrefour pour un montant de 31 013,30 € HT, y compris réfection du réseau d'évacuation d'eaux pluviales dans la rue de la Croix Paquot.

Démarrage des travaux sous 2 ème quinzaine d'Octobre.

## **1. Questions diverses**

### Défiibrillateur

Rappel, le DAE du foyer des Avouards est en libre accès.

La Communauté de Communes consulte actuellement pour des achats groupés. La commune se prononcera pour un achat ou non en fonction du tarif.

### Affouages

Montant de l'inscription pour les affouages proposé à 35€, comme les années précédentes.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### Remplacement des menuiseries de la salle

Devis reçu des Ets Montbarbon pour remplacement des portes et fenêtres de la salle, y compris étage :

17 000 € HT en bois

20 000 € HT en aluminium

20 000 € HT en bois/aluminium

Un devis sera également demandé pour remise en peinture des murs de la salle.

**Mairie de Bonnay, 71460**

*Heures d'ouverture : mardi de 8h00 à 12h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00*

### Comité fleurissement

L'opération de plantation des bulbes de jonquilles est reconduite cette année. Plantations prévues le 11/10/15 à 09h00.

### Patrimoine

Chantier de dégagement du mur à l'entrée de Bonnay le dimanche 11 octobre 2015

Chantier de dégagement du chemin des Arenières sur 800m de long. Situé aux Chaumes, samedi 12 décembre.

### Décorations de Noël

Décision prise d'achat d'une nouvelle guirlande.

### Rencontre avec Thomas Thévenoud, Député de Saône et Loire

Une somme de 5 000 € sur sa réserve parlementaire, est disponible pour la commune. Pour la percevoir, il nous faut présenter un projet.

Dossier à monter avant fin du mois d'Octobre.

Décision prise à l'unanimité de monter un dossier pour compléter la rénovation de la salle des fêtes.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 02 NOVEMBRE 2015 à 20 HEURES 30**

**Mairie de Bonnay, 71460**

*Heures d'ouverture : mardi de 8h00 à 12h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00*